



# Dossier de Presse

## Déploiement du réseau France Service en Deux-Sèvres





## Des services au plus près des usagers

Le Président de la République a décidé, le 25 avril 2019, la mise en place d'un réseau « France Services » qui doit permettre à chaque usager, qu'il réside dans une zone rurale ou dans un quartier prioritaire de la ville, de disposer d'une offre de proximité et de qualité qui lui permette de procéder aux principales démarches administratives du quotidien et d'obtenir les conseils dont il a besoin. C'est un pas de plus vers la cohésion nationale et vers l'accès au droit pour tous et pour toutes.

Les préfets de département ont eu à mener un audit des structures de leurs territoires afin de déterminer celles dont le niveau de prestations et de qualité de service répond au cahier des charges fixé par le gouvernement afin de proposer leur labellisation.

Ainsi, le réseau France Services se met en place en Deux-Sèvres. Il s'inscrit dans la continuité des efforts engagés depuis 2016 avec les Maisons de Services au Public (MSAP), mais son ambition est d'aller plus loin en proposant un bouquet de services exigeant et homogène.

### Le cadre juridique

Il est précisé dans la circulaire du premier ministre du 1<sup>er</sup> juillet 2019, indiquant les modalités de créations des France Services, soit par la transformation des actuelles Maisons de Services au Public (MSAP), soit par de nouvelles implantations. L'objectif étant une première vague de labellisations de 300 France Services au 1<sup>er</sup> janvier 2020, ou d'un dispositif itinérant « Bus France Services » de type camping-car, dans chaque département.

### Les labellisations

#### *Des critères à respecter*

Grace à un processus d'évaluation et de labellisation exigeant, piloté par le commissariat général à l'égalité des territoires, les 1 340 Maisons de Services au Public au niveau national seront à terme transformées en un réseau de France Services, afin de pouvoir disposer, d'au moins **une France Services par canton à l'horizon 2022**.

Pour être labellisé, il convient de respecter des critères très précis, la qualité des locaux et leur situation est prise en compte, mais il faut aussi pouvoir garantir la présence d'au moins deux agents polyvalents en permanence, et de proposer une offre de service exigeante et homogène, soit un bouquet de services, (démarches administratives liées à la formation, l'emploi, aide au renouvellement des papiers d'identité, déclaration de revenus, accompagnement des usagers dans l'accès aux droits de l'assurance maladie, de l'assurance retraite, des allocations familiales dans la prévention et la santé, la justice, le budget, le logement,).

Pour le département, **six** labellisations, (sur **dix** proposées), sont intervenues au 1<sup>er</sup> janvier 2020. Toutes les France Services labellisées ont répondu aux critères exigés par un audit rigoureux et un cahier des charges contraint : France Service à Argentonay (ancienne MSAP), à Mauléon (ancienne MSAP), à St-Maixent-l'École (ancienne MSAP), à Airvault, à Sauzé-Vaussais, et à Niort (Quartier du Clou Bouchet). Ces six espaces France Services s'ajoutent aux **quatre** MSAP existantes (l'Absie, Brioux-sur-Boutonne, Champdeniers, et Nueil les Aubiers) qui continuent d'exister et de remplir pleinement leurs missions.

Ce sont donc **dix** sites au total qui accueilleront les usagers. D'autres labellisations suivront en 2020 et 2021 pour atteindre l'objectif d'un Espace France Services par canton d'ici 2022. A cette échéance chaque citoyen disposera d'une France Services à moins de vingt minutes de son domicile.

Au niveau national ce sont **aujourd'hui 534** France Services qui sont labellisées.

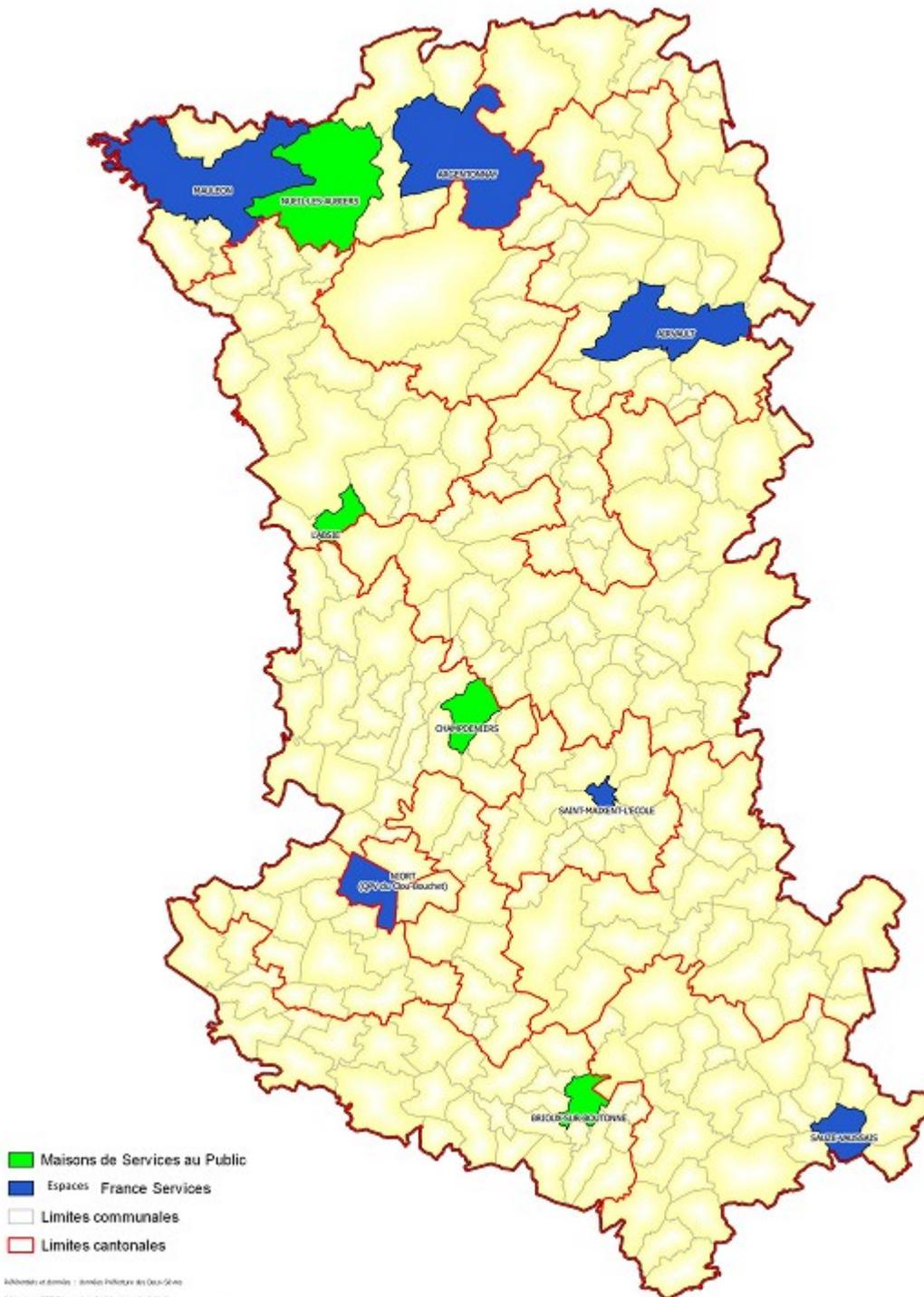


**France  
services**

Liberté  
Égalité  
Fraternité



## Le réseau des espaces France Services au 1<sup>er</sup> janvier 2020





## Financement

**France  
services**

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Ce sont 30 000 euros annuels que l'État, via la Caisse des Dépôts, va dépenser jusqu'en 2022 afin d'assurer le fonctionnement de chaque « France Services » et favoriser l'animation du réseau, et une enveloppe de 30 millions d'euros qui a été allouée pour assurer le déploiement du réseau. Le préfet des Deux-Sèvres remercie les collectivités gestionnaires des France Services (les communes d'Airvault, d'Argentonay, de Mauléon, de Niort, les communautés de communes du Haut Val de Sèvre et de Mellois en

Poitou) qui contribuent financièrement au dispositif et ont mis à disposition des locaux pour la mise en place du réseau. Le calendrier de labellisation était très contraint et nous ne pouvons que nous féliciter de voir à quel point la mobilisation a été suivie.

### La convention départementale

La convention départementale France Services reflète la collaboration de chacun d'entre les partenaires, elle définit les modalités des missions et obligations qui sont imparties à chacun.

### Les neuf partenaires France Services :

- Pôle-Emploi
- Caisse nationale de l'Assurance Maladie (CNAMTS)
- Caisse centrale de la Mutualité Sociale Agricole (CCMSA)
- Caisse nationale des Allocations Familiales (CNAF)
- Caisse nationale d'Assurance-Retraite (CNAV)
- direction départementale des Finances publiques (DDFIP)
- le groupe La Poste
- le ministère de la Justice
- le ministère de l'Intérieur

### Accompagner les initiatives en vue de leur labellisation successive avant le 31 décembre 2021

De nouvelles labellisations continueront d'intervenir dans les prochains mois. En effet, d'autres dossiers sont en cours d'étude et pourraient déboucher sur des labellisations, soit par la transformation des MSAP existantes :

- Nueil-les-Aubiers,
- Brioux-sur-Boutonne,
- l'Absie,
- Champedeniers

soit par des créations de France Services

- Celles-sur-Belle,
- Lezay,
- La Mothe Saint-Héray
- Chef-Boutonne,
- Niort(quartier du Pontreau),
- Mazières-en-Gâtine,
- Saint-Jean de Thouars,
- Echiré,,
- Parthenay .

**Pour en savoir plus :** <https://www.cget.gouv.fr/actualites/le-premier-ministre-devoile-les-460-premieres-maisons-france-services>